



Réunion de Conseil Municipal du 25 Janvier 2019

PRÉSENTS: MM. et Mmes BARON Myriam, BIOTEAU Marina, BONNAUD Alain, BOURASSEAU Isabelle, CAUNEAU Hubert, DA CRUZ Eric, FAUCHARD Ghislain, FOURNIER Bertrand, FROUIN Lydie, GABORIEAU Jacky, GABORIEAU Stéphanie, GUILBAUD Hervé, HUCTEAU Amélie, JAUNET Jean-Yves, LUCAS Martine, MERLET Christian, POTIER Richard, RICHARD Marie-Laure.

ABSENTS EXCUSÉS : Néant

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : FAUCHARD Ghislain

☐ **Éolien – Projet d’extension :** Présentation par la Société EnergieTEAM

Mme Adeline GAUTHIER, Chef projets éoliens Ouest à la Société EnergieTEAM, spécialisée depuis seize ans dans le développement, la construction et l’exploitation de parcs éoliens, après avoir rappelé :

- 1) les contextes mondial, européen et français de l’énergie (enjeu mondial),
- 2) l’historique du parc éolien de Chauché (contexte, étapes clés, contraintes existantes)

a présenté l’étude de faisabilité d’une extension (5 éoliennes maximum) du parc éolien de Chauché sur le secteur Ouest de l’autoroute A83.

En termes de retombées économiques, elle a informé de l’évolution de l’Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER) depuis la loi de finances 2018. A partir de 2019, 20 % sont versés directement à la commune d’accueil.

M. le Maire l’a invitée à se rapprocher de la Communauté de Communes, de Messieurs les Maires de St André Goule d’Oie et Essarts en Bocage.

☐ **Distribution du bulletin communal 2019 :** Subventions aux associations

La subvention versée aux associations qui distribueront le bulletin communal en 2018 a été maintenue à 170 €.

☐ **Etablissement Public Foncier de la Vendée :** Convention pour le projet « Quartier Séniors » rues de la Promenade et des 3 Fontaines – Acquisitions Consorts HERMOUET

Le Conseil Municipal, à l’unanimité de ses membres, a validé le projet de convention tripartite avec la Communauté de Communes du Pays de St Fulgent-Les Essarts et l’Etablissement Public Foncier de la Vendée pour le projet « Quartier Séniors » Rues de la Promenade et des 3 Fontaines. L’E.P.F. achètera directement le foncier et apportera son soutien pour l’acquisition du foncier, la démolition de la maison d’habitation existante pour y créer 6 logements minimum, adaptés pour personnes âgées. Il participera à hauteur de 50 % des études de faisabilité et à une partie du prix de revient du foncier acquis qui sera rétrocédé à la Commune.

☐ **La Bichonnière :** Proposition d’acquisition de la parcelle AC 78 - autorisation pour engager des dépenses avant le vote du BP 2019

Dans le cadre d’un aménagement futur du carrefour de la VC n°119 à la RD n°7, au lieu-dit la Bichonnière, le Conseil Municipal, à l’unanimité de ses membres, a autorisé M. le Maire ou en cas d’empêchement, la 1^{ère} adjointe :

- à acquérir la parcelle cadastrée AC 78 au prix de 1 600 €,
- à signer l’avant contrat et l’acte notarié, qui seront établis en l’étude de M^o de CASTELLAN, Notaire à Essarts en Bocage, et tous les documents se rapportant à ce dossier et dont les frais seront à la charge de la Commune.

☐ **SAFER :** Avenant n°1 à la convention du 30 Septembre 2014

Le Conseil Municipal, à l’unanimité de ses membres, a autorisé Monsieur le Maire, ou en cas d’empêchement la 1^{ère} adjointe à signer, l’avenant n°1 qui proroge la durée de la convention signée le 30 septembre 2014 relative à la surveillance et à la maîtrise foncière jusqu’au 31/12/2023. Les autres articles de la convention initiale demeurent sans changement.

☐ **Télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité :** Nouvelle convention pour permettre la télétransmission des marchés publics

Le Conseil Municipal, à l’unanimité de ses membres, a décidé :

▪ de poursuivre la dématérialisation avec la télétransmission des actes de la commande publique. A ce jour, la Commune télétransmet à la Préfecture, les actes réglementaires soumis au contrôle de légalité, et les documents budgétaires.

☐ **Salle Arc-en-Ciel :** Location Association Alzheimer Tarifs 2019 – Complément au règlement pour la réservation

❖ Suite à une demande de l’association CHAUCHE ALZHEIMER, le Conseil Municipal, après débat et vote à bulletins secrets, a décidé d’appliquer, à partir de 2019, un tarif spécifique à l’association pour la location de la Salle Arc en Ciel, pour l’organisation d’un minimum de 5 manifestations à la Salle Arc en Ciel, sur les bases suivantes :

- 1^{ère} réservation : 100 % du tarif applicable
- 4 autres réservations minimum : 50 % sur le tarif « Location » et « percolateur ».

Ces dispositions s’appliqueront également aux autres associations communales qui organiseraient 5 manifestations minimum à la Salle Arc en Ciel dans l’année.

❖ Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres, a validé le complément apporté au règlement d'utilisation de la Salle Arc en Ciel en précisant que les réservations de la Salle Arc en Ciel seront ouvertes le 2 janvier de l'année N pour les 24/12, 25/12, 31/12 de l'année N et pour 1er Janvier de l'année N+1.

☞ Par ailleurs, le Conseil Municipal a pris note qu'il est envisagé de permettre la location de la Salle Les Etoiles de Fruchet pour le 1^{er} Janvier, avec repas froid sans vaisselle et sans possibilité de la faire et qu'une étude va être conduite pour évaluer un prix de location (coût chauffage – mobilier).

❑ Ecole Privée Notre Dame Essarts-en-Bocage (Commune déléguée LES ESSARTS) : Demande de participation pour un élève en TSA Année 2018/2019

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres, a décidé de participer à hauteur du forfait 2018 décidé pour l'école privée de CHAUCHE, soit 587 € pour une élève domiciliée à Chauché et scolarisée en classe ULIS Ecole (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire – Ecole), à l'école privée Notre Dame.

M. le Maire est chargé d'informer l'OGEC de l'école privée Notre Dame des ESSARTS de cette décision et de procéder au mandatement.

❑ Ecole Pierre MENANTEAU Dompierre Sur Yon : Demande de participation pour un élève en TSA Année 2018/2019

Le Conseil Municipal, à l'unanimité de ses membres, a décidé de participer à hauteur du coût moyen départemental pour les classes élémentaires soit 429 € par élève, pour un élève domicilié à Chauché et scolarisé à l'école Pierre MENANTEAU, en classe élémentaire bénéficiant d'un dispositif TSA (Trouble du Spectre Autistique).

M. le Maire est chargé d'informer M. le Maire de Dompierre sur Yon de cette décision et de procéder au mandatement.

❑ Budget 2019 : Présentation des travaux des commissions

Commission : Finances – Administration Générale

- Marchés Publics : Relance consultation Assurances (Lots Responsabilités – Véhicules – Protection Juridique – Assurances statutaires)
- Personnel Communal : Protection sociale complémentaire à partir de 2020, en lien avec le CDG – Application du Règlement intérieur – Mise en place du Compte Epargne Temps – Réflexion sur le poste de Danielle FETIVEAU (départ en retraite envisagé fin 2020)
- Opération Participation citoyenne
- Pourvoir au remplacement du Dr Dagher
- Pourvoir à l'occupation du second bureau professionnel du local 3 Place des Jardins

- Nouveau restaurant scolaire : Comparatif coût de la restauration par liaison froide/et d'une cuisine sur place
- *en lien avec la Communauté de Communes* : ✓ Acquisition Propriété Le Grand Bertreau près du Domaine de l'Oiselière : Modalités d'aménagement de ce lieu ✓ Mutualisation (matériel, personnel) avec les communes de la Communauté de communes.
- *En lien avec la commission urbanisme* : Veille sur le foncier du centre bourg - Devenir du presbytère - Réflexions sur un éventuel déplacement de la supérette, Dossier quartier Seniors (relations EPF, choix du bailleur...)

Commission : Petite Enfance – Scolaire – Périscolaire – Personnes âgées – CMJ – Social - Culture

- Mise au point convention Familles Rurales
- PCS : Mise en fonctionnement du mégaphone, organiser une simulation, mise à jour des numéros de téléphone et des référents.
- Restaurant Scolaire : Achat matériel : coupe légumes (3000 €) – sauteuse (20 000 €)
- Gestion au quotidien : comité de gestion, réunion avec le personnel, formation du personnel, gestion des enfants turbulents, contrôle et respect du cahier des charges (500 €), simulation évacuation, pinces vêtements/chaises)

- C.M.J. (1200 €)
- Renouvellement du Contrat Enfance Jeunesse
- Locaux Bibliothèque – Mutualisation/Service ?
- Bibliothèque : Soutien et accompagnement des bénévoles de l'association locale.
- Participation étude nouveau Restaurant Scolaire
- En lien avec le CCAS : Suivi logement Foyer Soleil – fiche diagnostic logement – fiche utilisation local commun (règle location) – relation avec l'agent de prévention CIAS – repas des aînés – Après-midi séniors (animation, budget)

Commission : Urbanisme – Monde économique - Agriculture

- QHE : Suivi de sa commercialisation et du projet Vendée Habitat sur les lots 8 et 9
- La Bichonnière : Acquisition d'une parcelle carrefour RD 7 et VC n°119
- Maison de santé : veille pour l'acquisition de terrain
- Acquisitions foncières : Préparation Prospective 2019 à 2022 (Quartier Séniors avec l'EPF, La Bagatelle, Centre bourg)

- Projet de dissolution de l'Association Foncière : Suivi de l'évolution des acquisitions par les riverains, état des lieux des chemins et fossés restants, en lien avec la Commission Voirie et cela avant transfert à la Commune. A cet effet, M. GABORIEAU Jacky a alerté sur l'état de certains chemins notamment vers la Guillotière

Commission : Environnement – Communication – Festivités

▪ **Communication/Festivités** : Remplacement des illuminations de Noël, 2 panneaux signalétiques Bibliothèque, borne d'information à la Mairie, refonte du site internet

▪ **Environnement** : Route de St Fulgent, Salle Arc en Ciel, Route des Essarts (réflexion sur les modalités d'entretien – danger), Création d'un bosquet dans la Vallée des Prés, Etude sur l'agrandissement du cimetière et procédure de reprise, Aménagement de l'espace vert sous le panneau lumineux

d'information installé Semaine 4/2019, Terrains de foot (arroisseurs à rehausser – filet et grillage – acquisition d'un griffeur – pompe du puits), Mobilier urbain (bancs en complément), Aire de jeux Foyer Soleil, Petits matériels

Commission : Bâtiments – Relation avec le milieu associatif, sports et loisirs

- Local chasse : fournitures diverses (1 500€)
- Presbytère : Arpentage, modification réseau d'eau (2 500€) en prévision d'une éventuelle cession
- Atelier municipal : Fermeture automatique et électrification du portail extérieur accès cour - Nettoyage toiture et murs extérieur - Etude aménagement pièce intérieure suite recrutement agent féminin (12 500€)
- Complexe sportif : Aménagement WC PMR (5 500€)
- Local foot : Changement de la chaudière (17 000€) et aménagements divers (1 500€) - Enduit sur mur longeant l'école derrière le but du terrain de foot (pour graff foyer des jeunes) [Estimation en cours]
- Local comité des fêtes : Mise en conformité électrique (1 500€)
- Travaux extérieurs : Changement de 3 portes (1 WC place de l'église, 1 WC entrée local VTT, 1 local chaufferie SAEC) 5400€
- Halles place des jardins : Fourniture et pose d'un défibrillateur chauffé (2 380€)

- Restaurant scolaire : Etude de faisabilité/Programme/MOe (60 000€)
- Fournitures diverses : signalétiques, petits matériels, peintures, etc. (1 450€)
- Mutualisation informatique avec la CC : Installation téléphonique de la Mairie et planification pour prospective
- Comme chaque année, un crédit de 10 000 € sera prévu en section d'investissement pour les imprévus
- Préparation de la prospective financière « bâtiments 2020/2022 (à faire chiffrer) dont pour l'instant, il est envisagé :
 - 2020** : nettoyage des murs de l'église 8 000€
 - Aménagement d'un terrain multisports : 100 000€
 - 2021** : Mise en éclairage en led de la mairie et travaux de construction du nouveau restaurant scolaire 1 500 000€
 - 2022** : Mise aux normes et réaménagement ancien restaurant scolaire 60000 €
 - 2023** : Dépose du fibro et pose PX sandwich vestiaires foot et complexe sportif

Commission : Voirie – Assainissement – SYDEV

Assainissement :

EU

- Mise en séparatif : Demande de raccordement aux riverains concernés/Conventions de servitudes en lien avec la Communauté de Communes
- Transfert de la compétence à la CC depuis le 1/01/2019 : suivi COPIIL et contrat DSP, des travaux envisagés (Aménagement PR du Rocher, nouvelles propositions d'investissement que sont la mise en séparatif « La Brossette » et extension des réseaux selon besoins

EP

- Busage/Cheminement « La Bichonnaière »
- Etude/Pertinence selon besoin
- Poursuite de l'entretien du réseau existant (hydrocurage, curage des fossés, remplacement de cadres et tampons)

Voirie :

- Grosses réparations à poursuivre à hauteur de 74 000 € en 2019, puis 65 000 € de 2020 à 2022, en tenant compte de la reprise des chemins et fossés à l'Association Foncière (à préciser) – Suivi Mise en place marché avec Groupement de commande
- Aménagement de la Rue du Rocher – Phase consultation marché de travaux et réalisation des travaux
- Association de la Commission « Voirie » à l'étude d'aménagement du parking avec le projet « Restaurant Scolaire », ainsi que du projet avec l'EPF pour le « Quartier Seniors ».

- Poursuite du programme pluriannuel de remplacement des panneaux indicateurs des villages
- Poursuite du programme pluriannuel de numérotation des habitations dans les villages
- Réflexion Travaux en régie et interventions d'entreprises : La Bagatelle, Parking Bas de Fruchet, voies et chemins ruraux divers
- Aménagements de sécurité

a) « La Brossette » : radar pédagogique, cheminement, ralentisseurs...

b) « Pont cimetière-Le Paradis » : passerelle, cheminement

- QHE : Préparation phasage pour prospective financière de ce budget spécifique de la 2^{ème} phase de la Tranche Ferme du marché VRD (voirie définitive) et la pose de l'éclairage public

Poteaux d'incendie :

- Mesures de débit au 1^{er} trimestre 2019 – Poursuite contrat de maintenance et réparations associées

SYDEV :

- Clôture des travaux d'effacement Rue du Rocher
- Extension du réseau d'éclairage public : La Bagatelle (Lanternes récupérées de la rue du Rocher) – Etude pour La Brossette
- QHE : Eclairage du cheminement piétonnier

Matériel :

Débroussailleuse avec guidon

DIA (Déclaration d'Intention d'Aliéner) déposées depuis le 17 Décembre 2018 :

M. le Maire a renoncé au droit de préemption pour des parcelles sises rue du Centre, lotissement des Acacias, rue du Pin Parasol, le Puytireau, lotissement le Clos des Charmes et la Brossette.

Prochaine séance du Conseil Municipal :
Vendredi 1^{er} Mars à 20h30

Marchés HT signés depuis le 17 Décembre 2018

Date d'attribution ou signature commande	Entreprise ou organisme	Montant HT
20/12/2018	SIGNAUX GIROD Remplacement des panneaux de villages	2897.17 €
20/12/2018	SCTP Transport et Fourniture 0/30 concasse	9.50 € la tonne
20/12/2018	ADG Environnement Busage fossé La Bichonnaière	3328.45
10/01/2019	REEL Travaux d'entretien et de débroussaillage EV 2019	5360.00

PERMANENCES DU MAIRE ET DES ADJOINTS

Les adjoints reçoivent sur rendez-vous, sur demande auprès du secrétariat de la Mairie.

M. le Maire reçoit le Samedi, de **11h00 à 12h00**, sans rendez-vous.

10/01/2019	CHAMOULAUD SAS 3 bégonias – 1 féтуque – 1 gaura – 3 sauges – 4 tabacs	804.60
16/01/2019	BOSSARD Espaces Verts Passage lamier voirie (max 20 h)	1100.00
21/01/2019	FABREGUE Imprimés Etat Civil/Urbanisme/Registre	312.29
23/01/2019	BERNARD MORINIERE SELARL Lever topographique parcelles section AB 345/346 et AB 124 Restaurant Scolaire	595.00

INSCRIPTION SUR LES LISTES ÉLECTORALES : jusqu'au 30 Mars 2019.

Pour les nouveaux arrivants, ou les habitants qui ne seraient pas inscrits sur les listes électorales de la commune et qui souhaitent l'être, vous devez vous présenter en mairie, muni d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile afin de remplir un formulaire. **Pour cela, vous avez jusqu'au 30 Mars 2019.**

Nous vous remercions pour votre compréhension.



PERMANENCES d'Isabelle RIVIERE – Conseillère départementale – de 16h à 18h à St Georges de Montaigu

Mercredi 13 février 2019

Mercredi 13 mars 2019

Mercredi 10 avril 2019

Mercredi 15 mai 2019

Mercredi 12 juin 2019

Mercredi 10 juillet 2019

Mercredi 11 septembre 2019

Mercredi 16 octobre 2019

Mercredi 13 novembre 2019

Mercredi 18 décembre 2019



RÉUNION PUBLIQUE : Participation Citoyenne

**le Mardi 19 Mars 2019 à 20h00 à la Mairie
avec une intervention de la Gendarmerie.**

RECENSEMENT CITOYEN POUR LES JEUNES AGÉS DE 16 ANS

Tout français, garçon et fille, âgé de 16 ans, doit se faire recenser auprès de sa Mairie afin de participer à la Journée de Défense et Citoyenneté (JDC). Cette formalité est obligatoire pour avoir le droit de se présenter aux concours et examens.

Comment se faire recenser ? Le mineur peut effectuer seul cette démarche, ou se faire recenser par un de ses représentants légaux.

Quand se faire recenser ? Vous devez vous faire recenser entre la date de votre 16ème anniversaire et les 3 mois suivants.

Quelles sont les pièces à fournir ? Une pièce d'identité (carte nationale d'identité, passeport) et le livret de famille (ou à défaut une copie de l'acte de naissance).

À la suite du recensement, la Mairie délivre une attestation de recensement. La présentation de cette attestation sera obligatoire jusqu'à 25 ans pour : participer à la "Journée défense et citoyenneté", s'inscrire aux concours et examen d'État (baccalauréat ou permis de conduire par exemple). Attention : sans attestation de recensement, ces démarches ne seront pas possibles jusqu'à vos 25 ans.

INFOS PRATIQUES



Permanences des Médecins, Pharmaciens et Infirmières

Nuits, week-ends et jours fériés... besoin d'un médecin :

Je compose le **116 117**, un médecin du centre de Régulation vous conseille ou vous met en relation si nécessaire avec le médecin généraliste de garde le plus proche de votre domicile. Je compose le **15**, face à une **urgence vitale**, le SAMU-Centre 15 déclenche une réponse immédiate adaptée en mettant en œuvre, selon les cas, les pompiers, le SAMU, les ambulanciers.

Depuis le 01/07/09, pour connaître les 3 pharmacies de permanences les plus proches de votre domicile, vous devez contacter le 3237.				
Pharmaciens				
Infirmière	Du lundi au Samedi de 8h00 à 8h30	Mme MOREAU Marie	CHAUCHE – 16, Rue du Centre	06.24.83.68.04
Dentistes	Dimanches et jours fériés	10h à 12h		02.51.46.28.83



PERMANENCE DE Mme BLASCO ASSISTANTE SOCIALE

2^{ème} Mardi de chaque mois de 9h30 à 12h à la mairie.

Seulement sur RDV : ☎02.28.85.76.00.

au centre médico-social de ST FULGENT

Tous les matins sauf le mardi, de 9h30 à 12h au centre médico-social de MONTAIGU ☎02.51.94.16.70.

ADMR

Comité de secteur du Pays de ST FULGENT - LES ESSARTS

18 Rue des Tilleuls -85250 SAINT FULGENT

☎ : 02.52.61.47.46.

Mail : paysdestfulgent@admr85.org

Accueil téléphonique du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30 et

accueil physique du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h00 à 17h30

DÉCHÈTERIE DE LA JOUSSETIÈRE

Lundi : 10h à 12h - 14h à 18h

Mardi, Mercredi et Vendredi : 14h à 18h

Samedi : 9h à 12h - 14h à 18h

Pour accéder à la déchèterie, il vous faut vous munir d'une carte qui est à demander à la

Communauté de Communes du Canton de ST FULGENT

2, Rue Jules Verne - ST FULGENT

☎ 02.51.43.81.61.

MAIRIE

8, Rue de la Petite Maine – B.P.50203

☎02.51.41.83.09. – mairie-chauche@wanadoo.fr

Horaires d'ouverture :

du Lundi au Vendredi de 8H30 à 12H30,
(L'après-midi sur RDV, sauf le Mercredi).

Suez Eau France

(Gestion du service assainissement)

11, Rue des Forêtis – Parc d'activité
Polaris – 85110 CHANTONNAY

☎ 02.28.15.31.50.

RAM « À PETITS PAS »

Matinées d'éveil à CHAUCHÉ

Le Jeudi une semaine sur deux

De 8h45 à 12h30 :

Judis 11 et 25 Janvier 2018 au centre
périscolaire « Les Scoubidou » - UNIQUEMENT
SUR INSCRIPTION au

☎02.51.43.81.61. - Mme GANGLOFF

Annulation le matin même : ☎07.87.71.97.48

MESSAGES D'ORGANISMES

COMITÉ DE BASSIN LOIRE-BRETAGNE

LES COMITÉS DE BASSIN

2 NOV. 2018 > 02 MAI 2019

Donnez votre avis SUR L'AVENIR DE L'EAU

Gestion de l'eau et des risques d'inondation

Donnez votre avis en ligne sur www.prenons-soin-de-leau.fr

Quelle avis ?

- Les habitants du bassin Loire-Bretagne
- Tous les acteurs : intercommunalités, départements, régions, communes, départements, associations, syndicats d'eau, d'investissement...

Sur quoi ?

Les documents du bassin Loire-Bretagne :

- Questions importantes et programmes de travaux
- Directeur d'aménagement et de gestion des eaux (DAGE)
- Questions importantes, programme de travail et calendrier pour la mise en œuvre de la loi sur les risques d'inondation (PPIR), évaluation préliminaire des risques d'inondation et sélection des territoires à risque d'inondation important.

Comment ?

- Répondre en ligne sur www.prenons-soin-de-leau.fr
- Envoyer vos coordonnées, votre adresse postale et votre adresse électronique à comite-bassin-loire-bretagne@sema.fr

A vous la parole !

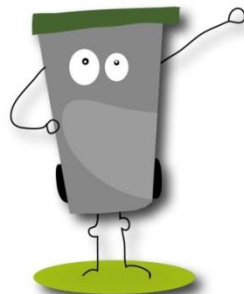
COMMUNAUTE DE COMMUNES



A partir du 1^{er} février, les collectes se feront ainsi (sauf pour Essarts en Bocage et La Merlatière) :



Sacs jaunes, le matin



Ordures ménagères, l'après-midi

Si j'oublie de les sortir, je patiente jusqu'à la prochaine collecte !

Lucie HUCHET
Chargée de Prévention Seniors
Tel. 06 73 71 94 65
ciassfulgentessarts-prevention@orange.fr

Action sociale

PRÉVENTION SENIORS

CINÉMA LE ROC À LA FERRIÈRE

Lundi 25 février et lundi 4 mars à 14h30



Jocelyn, homme d'affaire en pleine réussite, est un dragueur et un menteur invétéré. Lassé d'être lui-même, il se retrouve malgré lui à séduire une jeune et jolie femme en se faisant passer pour un handicapé. Jusqu'au jour où elle lui présente sa sœur elle-même handicapée...

Séance : 5€ / pers

Inscription : auprès de L. Huchet chargée de prévention (coordonnées ci-dessus) ou des associations de Seniors de votre commune

**Jeunes lycéennes étrangères
Allemandes, Mexicaines et Japonaises
recherchent une famille d'accueil**

D'Allemagne, du Mexique ou d'ailleurs, de jeunes étrangers viennent en France grâce à l'association CEI-Centre Echanges Internationaux. Ils viennent passer une année scolaire, un semestre ou quelques mois au collège ou au lycée, pour apprendre le français et découvrir notre culture. Afin de compléter cette expérience, ils vivent en immersion dans une famille française pendant toute la durée du séjour. Le CEI aide ces jeunes dans leurs démarches et s'occupe de leur trouver un hébergement au sein de familles françaises bénévoles.

Finja, jeune allemande de 16 ans, vit à Hambourg, et souhaite venir en France pour 6 mois à partir de Septembre 2019. Elle adore la musique et pratique le basson. Elle aime aussi peindre et dessiner, lire et se balader dans la nature. Elle rêve de trouver une famille chaleureuse pour l'accueillir les bras ouverts durant son séjour.

Ana Cristina, jeune mexicaine de 17 ans, souhaite venir en France pour 10 mois. Elle a de nombreux hobbies : le tennis, le volleyball, la danse, voyager, et aime jouer aux cartes. Elle aime notre culture et souhaite en découvrir davantage en vivant au sein d'une famille française.

Miyuki, jeune japonaise de 16 ans, est passionnée par la culture française. Elle souhaite venir en France pour 10 mois à partir de Septembre 2019. Elle aime les arts plastiques, lire, le cinéma et la musique. Elle rêve de maîtriser la langue française.

Ce séjour permet une réelle ouverture sur le monde de l'autre et constitue une expérience linguistique pour tous. « Pas besoin d'une grande maison, juste l'envie de faire partager ce que l'on vit chez soi ». A la ville comme à la campagne, les familles peuvent accueillir. Si l'expérience vous intéresse, appelez-nous !



Renseignements :
Jacques CHEVALLIER
jacques.chevallier12@orange.fr
02.51.94.41.25 / 06.87.40.38.26

Bureau Coordinateur CEI Saint-Malo
Vanessa Simon – 02.99.20.06.14
vanessa@cei4vents.com

MESSAGES DES ASSOCIATIONS

BCCFV

*Le BCCF et sa Tartiflette à bord de
« la croisière s'amuse ! »*

Embarquement le 02 Mars 2019 à 19h30 - Salle Arc en Ciel - Chauché

*Le déchargement fait
partie de vos
bagages !*

*7 € enfant
16 € adulte*

Pour toute réservation :
- Pendant les matchs des seniors
- Ou contactez le 06.17.24.54.77

Billetterie ouverte jusqu'au 20 février 2019

Secours Catholique

Dimanche 10 Février 2019

**Après-midi « Convivialité » à
partir de 14h00**

Salle Arc-en-Ciel de CHAUCHÉ

Au programme :

- Jeux (apportez ceux que vous voulez partager)
- Goûter offert

**Vous avez un problème de transport ?
Contactez-nous au 06.22.89.48.65 !
Inutile de réserver**